

Direction : Prévention et Sécurité

Prévention et Sécurité

REF : PREVSECU2009026

Signataire : AP/SS

OBJET :Prévention spécialisée

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'implantation de l'association de prévention spécialisée « A travers la Ville »,

Vu la convention cadre entre le département et la commune relative à la mise en place et/ou à l'organisation de la prévention spécialisée signée le 5 août 2003,

Vu la précédente convention signée avec « A travers la Ville » le 22 novembre 2006, conclue pour une durée de trois ans,

Vu les rapports d'activités annuels,

Vu le projet de convention,

Considérant que la convention fixant les modalités du partenariat avec cette association étant arrivée à échéance, il convient de la renouveler.

Considérant que pour permettre la finalisation du travail de réexamen des actions et objectifs entre le Conseil Général, la Ville et ALV, il convient de renouveler cette convention pour une durée transitoire d'un an.

Considérant qu'il apparaît nécessaire de s'interroger sur l'augmentation de la présence des éducateurs spécialisés sur la Ville et qu'à cet effet il convient de solliciter du Conseil Général une étude portant sur la faisabilité de l'extension de l'activité de l'association en fonction des besoins du territoire (renforcement des équipes, implantation d'un nouveau territoire...).

A l'unanimité.

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le Maire à signer la convention 2009 / 2010 avec l'Association « A travers la Ville ».

SOLLICITE du Conseil Général une étude portant sur la faisabilité de l'extension de l'activité de l'éducation spécialisée en fonction des besoins du territoire (renforcement des équipes, implantation d'un nouveau territoire...).

Le Maire